

**PLANIFICATION PLURIANNUELLE  
DES INVESTISSEMENTS  
POUR LA GESTION DES ACTIFS**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>LA STRATÉGIE DES ACTIFS .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>ÉCHÉANCIER ET COÛTS TOTAUX ANTICIPÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES .....</b>	<b>5</b>
2.1	Catégorie <i>Risques</i> .....	5
2.1.1	<i>Définition</i> .....	5
2.1.2	<i>Plan pluriannuel 2014-2019</i> .....	5
2.1.3	<i>Description des projets et commentaires explicatifs</i> .....	6
2.2	Catégorie <i>Respect des exigences</i> .....	8
2.2.1	<i>Définition</i> .....	8
2.2.2	<i>Plan pluriannuel 2014-2019</i> .....	8
2.2.3	<i>Description des projets et commentaires explicatifs</i> .....	9
2.3	Catégorie <i>Enjeux clients – capacité hydraulique</i> .....	11
2.3.1	<i>Définition</i> .....	11
2.3.2	<i>Plan pluriannuel 2014-2019</i> .....	12
2.3.3	<i>Description des projets et commentaires explicatifs</i> .....	12
2.4	Catégorie <i>Amélioration des actifs</i> .....	12
2.4.1	<i>Définition</i> .....	12
2.4.2	<i>Plan pluriannuel 2014-2019</i> .....	13
2.4.3	<i>Description des projets et commentaires explicatifs</i> .....	13
<b>3</b>	<b>SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS .....</b>	<b>15</b>

## **1 LA STRATÉGIE DES ACTIFS**

1 Le réseau de Gaz Métro comporte près de 10 000 kilomètres de conduites ainsi qu'environ  
2 145 000 branchements d'immeuble desservant sa clientèle. Ces actifs sont au cœur de sa  
3 mission d'entreprise, soit la distribution fiable et sécuritaire du gaz naturel à sa clientèle.  
4 Toutefois, le réseau prend de l'âge, augmentant du même coup les sommes à investir afin  
5 d'assurer que le réseau demeure sécuritaire.

6 Une approche proactive de planification à long terme sur un horizon de plusieurs années devenait  
7 donc essentielle. C'est ainsi que Gaz Métro a mis en place, il y a quelques années, sa stratégie  
8 de gestion des actifs.

9 La stratégie de gestion des actifs est un processus axé sur l'évaluation des risques à partir de  
10 diagnostics du réseau. Elle vise à gérer l'équilibre entre les risques, les coûts et la performance,  
11 à partir d'une meilleure compréhension du profil actuel du réseau, de l'identification du profil  
12 souhaité et de la détermination des façons de combler les écarts entre ces deux profils. Ceci  
13 permet ultimement d'améliorer la sécurité et la pérennité des installations.

14 La stratégie de gestion des actifs vise non seulement à intégrer les exigences réglementaires,  
15 lesquelles visent principalement la sécurité et la fiabilité du réseau, mais elle a également comme  
16 objectif de considérer d'autres intrants dans la prise de décision, en évaluant également les  
17 risques des menaces observées sur l'ensemble des valeurs d'affaires de l'entreprise. Ces valeurs  
18 sont la sécurité, la fiabilité d'approvisionnement, les impacts financiers, la conformité légale et  
19 réglementaire, la réputation de l'entreprise et la protection de l'environnement.

20 Cinq processus ont été mis en place et permettent de rendre la stratégie de gestion des actifs  
21 opérationnelle et fluide :

- 22 • L'identification des menaces a pour objectif d'identifier les menaces qui pourraient  
23 potentiellement affecter les différentes catégories d'actifs de Gaz Métro et  
24 représenter un risque au-delà du seuil de tolérance pour chacune des valeurs  
25 d'affaires de l'entreprise.

- 1 • La gestion des risques a pour but d'identifier les menaces que Gaz Métro juge  
2 excéder le seuil de tolérance aux risques.
- 3 • La planification des solutions permet de ramener les risques identifiés  
4 précédemment sous le seuil de tolérance en identifiant et évaluant différentes  
5 solutions pour en arriver à une recommandation finale.
- 6 • L'optimisation du portfolio des projets permet de déterminer la liste et le budget  
7 requis pour l'année à venir. L'exercice d'optimisation se fait en simulant plusieurs  
8 scénarios de portfolio de projets et tient compte de différents critères comme la  
9 capacité financière de l'entreprise, la disponibilité de la main-d'œuvre interne et  
10 externe, les besoins, priorités et échéanciers des organisations comme les villes, les  
11 ministères et autres partenaires d'affaires.
- 12 • Le processus de la réalisation du portfolio des projets est celui qui décrit les étapes  
13 de l'exécution des projets inclus dans le portfolio annuel. Ce processus comprend  
14 une étape de présentation d'un bilan annuel des réalisations.

15 La stratégie de gestion des actifs est un processus évolutif qui s'améliore au fil du temps en  
16 fonction des besoins et exigences et la priorisation des projets est revue en continu selon ces  
17 besoins ainsi que des urgences et des contraintes internes et externes. Les prévisions  
18 d'investissement présentées aux sections suivantes sont basées sur les connaissances,  
19 l'expérience et les informations disponibles au moment où le document est rendu public.  
20 Gaz Métro rappelle qu'elle n'est toutefois pas à l'abri de devoir procéder à des investissements  
21 additionnels importants à la suite de la découverte d'un nouveau risque non connu à ce jour, ou  
22 à la suite d'un incident, ou en raison de nouvelles demandes externes auxquelles elle devrait se  
23 conformer.

24 Quatre catégories d'investissement ont été définies : risques, respect des exigences, enjeux  
25 clients – capacité hydraulique, amélioration des actifs. Les sections suivantes présentent  
26 l'échéancier et les coûts anticipés pour ces quatre catégories.

## **2 ÉCHÉANCIER ET COÛTS TOTAUX ANTICIPÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES**

1 Les tableaux 1 à 4 de la présente section présentent, pour chaque catégorie de projets  
2 d'investissement, l'évaluation des coûts anticipés et, le cas échéant, l'échéancier de leur  
3 réalisation pour les prochaines années. Un sommaire de ces coûts se retrouve au tableau 5. Les  
4 coûts totaux prévus présentés sont ceux depuis le début des projets.

### **2.1 Catégorie *Risques***

#### **2.1.1 Définition**

5 Les projets de la catégorie *Risques* sont des projets requis à la suite de situations  
6 représentant des risques par rapport aux valeurs d'affaires de Gaz Métro et qui se situent  
7 au-delà du seuil de tolérance.

#### **2.1.2 Plan pluriannuel 2014-2019**

8 Les projets mis en place au cours des prochaines années sont les suivants :

**TABLEAU 1**  
**CATÉGORIE RISQUES**

<b>PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS</b>					
<b>PROJETS</b>	<b>2014-2015</b> <i>(M\$)</i>	<b>2015-2016</b> <i>(M\$)</i>	<b>2016-2017</b> <i>(M\$)</i>	<b>2017-2018</b> <i>(M\$)</i>	<b>2018-2019</b> <i>(M\$)</i>
1) Régulateurs intérieurs	3,1	3,5	3,5	3,5	3,5
2) Joints mécaniques	7,3	-	-	-	-
3) Branchement d'immeuble (BI) sans colonne montante	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
4) Croisements d'égouts	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
5) Vannes à fermeture automatique	0,1	0,6	0,5	0,5	0,5
6) Odorisation	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0
7) Risques non connus à ce jour	0,0	1,0	3,0	3,0	3,0
<b>TOTAL</b>	<b>12,5</b>	<b>7,3</b>	<b>9,2</b>	<b>9,1</b>	<b>9,1</b>

2.1.3 Description des projets et commentaires explicatifs

- 1) Régulateurs intérieurs : Relocalisation, à l'extérieur des bâtiments, des régulateurs de pression des postes de mesurage situés à l'intérieur des bâtiments. Les investissements totaux prévus, d'ici 2020, sont de 30,5 M\$.
- 2) Joints mécaniques : Construction de nouveaux réseaux pour remplacer les réseaux construits avec des joints mécaniques. Les investissements prévus initialement sont de 43,9 M\$ et l'échéancier prévoit que les travaux seront complétés en 2015. Toutefois, un bilan complet du projet sera réalisé en 2015 et permettra à Gaz Métro d'évaluer si des investissements seront aussi nécessaires dans les prochaines années. Gaz Métro n'est pas en mesure de préciser ces informations pour le moment. L'élimination des joints mécaniques se retrouve dans deux catégories de projets : la catégorie Risques pour les

1 investissements prévus par Gaz Métro et la catégorie Respect des exigences qui est  
2 décrite au tableau 2.

3 3) BI sans colonne montante : Installation d'une colonne montante munie d'une vanne d'arrêt  
4 à l'extérieur du bâtiment sur tous les branchements qui n'en auraient pas. L'échéancier  
5 prévoit que les investissements seront complétés en 2017.

6 4) Les investissements relatifs aux croisements d'égouts visent à mitiger le risque lié à la  
7 présence de conduites de gaz dans les conduites d'égout et comprennent trois niveaux  
8 d'action. Le premier est lié aux modifications aux méthodes actuelles d'installation de  
9 conduites afin de ne pas faire de croisements avec des structures étrangères telles que  
10 les égouts. Ces modifications pourraient entraîner une hausse des coûts des projets  
11 d'installation des conduites. Le second vise à mettre tous les éléments en place pour  
12 répondre rapidement à un appel d'égout bloqué afin de vérifier si l'obstruction est causée  
13 par une conduite de gaz et, le cas échéant, apporter les correctifs requis. Finalement, le  
14 plan de communication vise à sensibiliser les différents intervenants à la problématique.  
15 Les investissements requis dans les années futures sont estimés en fonction des coûts  
16 de réparation prévus pour les croisements d'égout qui seront découverts. Pour leur part,  
17 les dépenses d'exploitation sont évaluées à 552 k\$ pour 2014-2015. Comme il est difficile  
18 d'évaluer le nombre de croisements, les dépenses d'exploitation au-delà de 2014-2015  
19 pourraient varier significativement.

20 5) Vannes à fermeture à distance : Équipements conçus pour permettre qu'advenant une  
21 rupture de conduite, il soit possible d'arrêter à distance l'alimentation en gaz naturel sans  
22 qu'un déplacement de techniciens à l'emplacement de la vanne soit requis. Les  
23 investissements visent à permettre le remplacement des systèmes de vannes à fermeture  
24 automatique existants par des systèmes à fermeture à distance et à installer de nouveaux  
25 systèmes à fermeture à distance sur des vannes situées à d'autres endroits jugés  
26 stratégiques.

27 Les investissements requis pour les cinq prochaines années sont évalués à environ  
28 0,5 M\$ par an, sauf pour l'année 2014-2015 où les investissements visent des  
29 améliorations de l'ordre de 0,1 M\$, requises afin de fiabiliser le nouveau système de  
30 communication implanté pour les vannes contrôlées à distance.

1       6) Odorisation : Remplacement des systèmes d'odorisation dont la technologie est désuète  
2           ou problématique par un nouveau système qui répond aux besoins d'aujourd'hui, tels que  
3           la traçabilité de l'injection d'odorant dans le réseau et la régularisation de l'injection.

4           Les investissements totaux prévus sont estimés à 19 M\$. L'échéancier prévoit que le  
5           projet sera complété en 2023. L'augmentation des coûts par rapport à ceux présentés lors  
6           de la Cause tarifaire 2014 est causée par la mise à niveau des bâtiments afin de respecter  
7           les codes actuellement en vigueur (exemple : modification de l'entrée électrique du  
8           bâtiment).

9       7) Les risques non connus à ce jour sont des risques futurs qui pourraient être identifiés  
10           notamment à la suite d'incidents ou de nouvelles demandes externes.

11           Gaz Métro a tenté de déterminer un niveau raisonnable d'investissements pour ce qui est  
12           des risques « inconnus ». L'évaluation de l'importance de ces investissements a été  
13           basée sur les connaissances générales et sur l'expérience de Gaz Métro. Néanmoins, il  
14           est raisonnable de prévoir une croissance dans le temps. Gaz Métro a prévu un niveau  
15           d'investissement plus élevé au cours des trois dernières années.

## **2.2 Catégorie Respect des exigences**

### **2.2.1 Définition**

16       Les projets de la catégorie *Respect des exigences* sont des projets requis afin de :

- 17           • rencontrer les exigences internes (normes internes de Gaz Métro);
- 18           • rencontrer les exigences externes, lesquelles sont des engagements auprès de  
19            tiers, plus particulièrement les propriétaires des sites où les infrastructures de  
20            Gaz Métro sont installées (ex. : MTQ, municipalités); et
- 21           • se conformer à la réglementation ou à des changements à des normes externes.

### **2.2.2 Plan pluriannuel 2014-2019**

22       Les principaux projets qui font partie de cette catégorie sont les suivants :

**TABLEAU 2**  
**CATÉGORIE RESPECT DES EXIGENCES**

<b>PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS</b>					
<b>PROJETS</b>	<b>2014-2015</b> <i>(M\$)</i>	<b>2015-2016</b> <i>(M\$)</i>	<b>2016-2017</b> <i>(M\$)</i>	<b>2017-2018</b> <i>(M\$)</i>	<b>2018-2019</b> <i>(M\$)</i>
1) Relocalisation des conduites en arrière-lot	0,4	2,0	2,0	2,0	2,0
2) Murs coupe-feu	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
3) MTQ – Réfection Autoroute 40, Ouest-de-l'Île	1,1	0,9	0,0	0,0	0,0
4) MTQ – Pont Bisson	0,9	2,6	0,0	0,0	0,0
5) MTQ – A 70	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0
6) MTQ – Différents projets	2,3	4,0	4,0	4,0	4,0
7) Enveloppe Infrastructures	3,6	4,0	4,0	4,0	4,0
8) Repavages municipaux	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0
9) Enveloppe PCF	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
10) Exigences non connues à ce jour	0,0	0,5	0,5	2,0	2,0
<b>TOTAL :</b>	<b>16,3</b>	<b>18,1</b>	<b>14,6</b>	<b>16,1</b>	<b>16,1</b>

### 2.2.3 Description des projets et commentaires explicatifs

- 1) Relocalisation des conduites en arrière-lot : Élimination des conduites principales localisées en arrière-lot et des branchements qui y sont raccordés pour y raccorder ces mêmes bâtiments en façade à partir de la rue. Les investissements totaux prévus sont de 43,3 M\$. Cette année, un budget de 0,4 M\$ est prévu, car les projets municipaux où les conduites ont dû être remplacées ne sont pas localisés dans des secteurs où il y a des conduites en arrière-lot. L'échéancier prévoit que les investissements seront complétés en 2030.

- 1        2) Murs coupe-feu : Traverser un mur coupe-feu est une non-conformité réglementaire reliée  
2            à l'alimentation en gaz des bâtiments. Si des cas de non-conformité sont découverts dans  
3            le parc de branchements existants, les correctifs appropriés seront effectués. Les  
4            investissements prévus sont de 0,1 M\$ annuellement.
- 5        3) Le projet du MTQ – Réfection Autoroute 40, Ouest-de-l'Île a été déposé dans le cadre du  
6            dossier R-3818-2012. Une décision favorable (D-2012-120) a été rendue par la Régie le  
7            14 septembre 2012. Une partie des coûts du projet de 2013-2014 a été reportée en 2014-  
8            2015 et en 2015-2016.
- 9        4) Le projet du MTQ – Pont Bisson a été déposé dans le cadre du dossier R-3844-2013. Une  
10            décision favorable (D-2013-121) a été rendue par la Régie le 5 août 2013. Une partie des  
11            coûts du projet de 2013-2014 a été reportée en 2014-2015 et en 2015-2016.
- 12       5) MTQ – Autoroute 70 – Prolongement de l'autoroute 70 au Saguenay (Bagotville) qui oblige  
13            Gaz Métro à relocaliser un segment de la conduite existante d'une longueur de 1,5 km.  
14            Les travaux d'installation de la nouvelle conduite devraient débuter au printemps 2015.  
15            Une décision favorable (D-2014-098) a été rendue par à la Régie le 10 juin 2014.
- 16       6) MTQ – Différents projets : Les différents projets du MTQ qui ont un impact sur les  
17            infrastructures de Gaz Métro ne sont connus en général qu'une ou deux années à  
18            l'avance, ce qui rend difficile une évaluation précise des investissements futurs. Il s'agit  
19            généralement de déviations de conduites, ce qui représente dans les faits l'abandon de  
20            la conduite existante et la construction d'une nouvelle conduite pour la remplacer. Des  
21            rencontres avec les responsables techniques du MTQ ont lieu régulièrement en vue  
22            d'améliorer cette évaluation. Les prévisions sont basées sur les projets connus à ce jour  
23            et aussi sur l'expérience et l'historique des dernières années.
- 24       7) Enveloppe infrastructures : Une liste des projets de réfection des infrastructures  
25            municipales est communiquée en cours d'année à Gaz Métro. L'expérience et l'historique  
26            des dernières années sont à la base des prévisions. Une partie des investissements liés  
27            à l'élimination des joints mécaniques se retrouve dans la présente catégorie. En effet,  
28            pour les projets de réfection des infrastructures municipales où l'on retrouve des réseaux  
29            gaziers avec joints mécaniques, Gaz Métro profite de ces opportunités pour mieux  
30            planifier et harmoniser ses interventions avec celles des municipalités, dans la mesure du

1 possible. La tendance baissière attendue du nombre de chantiers n'a pas été observée;  
2 c'est pourquoi les prévisions budgétaires ont été ajustées à la hausse.

3 8) Repavages municipaux : Une liste des projets de repavages municipaux est  
4 communiquée à Gaz Métro en début d'année. Cette liste ainsi que l'expérience et  
5 l'historique des dernières années sont à la base des prévisions. Une partie des  
6 investissements liés à l'élimination des joints mécaniques se retrouve dans la présente  
7 catégorie. En effet, pour les projets de repavage des municipalités où l'on retrouve des  
8 réseaux gaziers avec joints mécaniques, Gaz Métro profite de ces opportunités pour  
9 mieux planifier et harmoniser ses interventions avec celles des municipalités dans la  
10 mesure du possible. La tendance baissière attendue du nombre de chantiers n'a pas été  
11 observée; c'est pourquoi les prévisions budgétaires ont été ajustées à la hausse

12 9) Enveloppe PCF (projets de construction facturables) : partage de coûts relatifs aux  
13 déplacements d'une infrastructure du réseau de distribution de Gaz Métro découlant de  
14 travaux effectués par une municipalité. En vertu de l'entente, la municipalité concernée  
15 accepte de rembourser à Gaz Métro les coûts de déplacement et de reconstruction de  
16 l'infrastructure gazière en proportion de la valeur non encore amortie de cette dernière.

17 10) Gaz Métro a tenté de déterminer un niveau raisonnable d'investissements pour ce qui est  
18 des exigences non connues. L'évaluation de l'importance de ces investissements a été  
19 basée sur les connaissances générales et sur l'expérience de Gaz Métro. Le niveau  
20 d'investissement est prévu plus élevé au cours des trois dernières années afin de prévoir  
21 une croissance probable dans le temps.

## **2.3 Catégorie Enjeux clients – capacité hydraulique**

### **2.3.1 Définition**

22 Les projets de la catégorie *Enjeux clients – capacité hydraulique* sont des projets requis pour  
23 maintenir la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la clientèle  
24 existante de Gaz Métro.

25 Les projets d'amélioration de réseau considérés dans la gestion des actifs sont, jusqu'à  
26 présent, ceux destinés à l'amélioration du réseau existant de Gaz Métro afin de desservir la  
27 clientèle existante.

2.3.2 Plan pluriannuel 2014-2019

1 Les principaux projets qui font partie de cette catégorie sont décrits ci-dessous :

**TABLEAU 3**  
**CATÉGORIE ENJEUX CLIENTS – CAPACITÉ HYDRAULIQUE**

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS					
PROJETS	2014-2015 (M\$)	2015-2016 (M\$)	2016-2017 (M\$)	2017-2018 (M\$)	2018-2019 (M\$)
1) Amélioration de la capacité hydraulique du réseau	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>

2.3.3 Description des projets et commentaires explicatifs

2 1) Amélioration de la capacité hydraulique du réseau : Ce sont principalement des projets  
3 requis pour maintenir la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la  
4 clientèle existante de Gaz Métro.

**2.4 Catégorie Amélioration des actifs**

2.4.1 Définition

5 Il s'agit de projets requis pour assurer la pérennité des infrastructures ou pour permettre  
6 l'implantation de nouvelles technologies. Ces projets sont issus principalement des correctifs  
7 requis à la suite des visites des techniciens de Gaz Métro, assistés du personnel de  
8 l'Ingénierie au besoin, dans le cadre des programmes d'entretien préventif. Ces projets  
9 comprennent aussi les réparations urgentes à la suite de fuites.

10 Les prévisions sont basées sur la connaissance des projets en cours et prévues sur  
11 l'expérience des dernières années et sur les opinions d'experts de l'Ingénierie en  
12 collaboration avec les « groupes – terrain » responsable des opérations sur le réseau.

2.4.2 Plan pluriannuel 2014-2019

1 Les principaux projets qui font partie de cette catégorie sont les suivants :

**TABLEAU 4**  
**CATÉGORIE AMÉLIORATION DES ACTIFS**

<b>PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS</b>					
<b>PROJETS</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
1) Postes de livraison	2,6	3,0	3,0	3,0	3,0
2) Postes de détente / prédétente	2,0	3,4	2,0	2,0	2,0
3) Postes de mesurage	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8
4) Postes de vannes	0,3	0,8	0,8	0,8	0,8
5) Conduites enfouies	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0
6) Conduites suspendues	0,2	2,0	2,0	2,0	2,0
7) Conduites submergées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8) Enveloppes protection cathodique	4,0	4,5	4,5	4,5	4,5
9) Autres projets	0,8	2,0	2,0	2,0	2,0
10) Travaux correctifs divers	5,6	5,0	5,0	5,0	5,0
<b>TOTAL</b>	<b>18,2</b>	<b>23,5</b>	<b>22,1</b>	<b>22,1</b>	<b>22,1</b>

2.4.3 Description des projets et commentaires explicatifs

2 À ce stade-ci, les prévisions budgétaires pour les années futures sont basées sur l'anticipation  
3 de projets d'amélioration qui seront identifiés plus spécifiquement dans le temps. Les  
4 montants prévus pour les années 2015 et subséquentes seront alors plus précis.

5 1) Postes de livraison : Principalement des investissements en travaux civils ou mécaniques,  
6 tels que refaire le revêtement des postes, changer le système de régulation, remplacer

- 1 des clôtures, ajouter des équipements de mesurage et remplacer des chaudières pour  
2 améliorer l'efficacité énergétique.
- 3 2) Postes de détente / prédétente : Principalement des investissements en travaux civils ou  
4 mécaniques, tels que refaire le revêtement des postes, changer le système de régulation,  
5 remplacer des clôtures, ajouter des mises à la terre, ajouter des vannes, remplacer les  
6 portes d'accès de voûtes.
- 7 3) Postes de mesurage : Principalement des investissements pour éviter le gaz perdu pour  
8 les compteurs surdimensionnés ou la réfection du revêtement de certains postes et la  
9 mise à niveau des équipements de régulation.
- 10 4) Postes de vannes : Principalement l'abandon de postes existants en mauvais état pour  
11 les remplacer par de nouveaux postes de vannes ou pour tout simplement refaire le  
12 revêtement.
- 13 5) Conduites enfouies : Principalement le remplacement des conduites d'acier présentant  
14 des déficiences en matière de protection contre la corrosion par des conduites de  
15 polyéthylène, des déviations de conduites ou des réfections par différents moyens pour  
16 accroître la protection de certaines conduites. De plus, certaines rues sont refaites en  
17 profondeur par les municipalités, dont certaines sections avec du marbre ou du pavé. Les  
18 municipalités demandent aux utilités publiques de ne pas intervenir (excavation) sur ces  
19 rues pendant plusieurs années, ce qui nécessite d'installer de nouvelles conduites lorsque  
20 la protection cathodique et l'historique des fuites le requièrent.
- 21 6) Conduites suspendues : Principalement le remplacement des supports de conduites, la  
22 réfection du revêtement ou l'abandon et la reconstruction de conduites.
- 23 7) Conduites submergées : Principalement la réfection du revêtement ou l'abandon et la  
24 reconstruction de conduites submergées.
- 25 8) Enveloppes de protection cathodique : Principalement l'installation d'anodes ou  
26 l'installation de bornes ou la réparation de redresseurs pour le système de protection  
27 cathodique. Le nombre de techniciens a augmenté ainsi que le nombre d'avis correctifs  
28 traités. De plus, les exigences des municipalités pour l'obtention d'un permis de travail

- 1            sont de plus en plus complexes, exemple : travaux exigés de nuit, heures écourtées pour  
2            respecter les enjeux dus aux heures de pointe ce qui prolonge la durée des travaux. Il y  
3            a également l'augmentation des exigences par rapport à la sécurisation des zones de  
4            travaux par exemple la signalisation routière, l'étañonnement de nos tranchées, etc.
- 5            9) Autres projets : Tous les autres projets qui ne se retrouvent pas dans les autres catégories  
6            d'investissements, comme les projets d'instrumentation, les projets sur les gares de  
7            raclages de la transmission (système utilisé dans l'inspection interne des conduites), les  
8            remplacements de branchements d'immeuble et autres.
- 9            10) Travaux correctifs divers : Corrections d'équipements sur les branchements d'immeuble,  
10            abandons de branchements d'immeuble, gestion des servitudes.

### 3 SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

11 Le tableau 5 présente le sommaire des coûts de chacune des catégories de la gestion des actifs.

**TABLEAU 5**  
**SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS**

<b>PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS</b>					
<b>CATÉGORIE D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>
	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>	<i>(M\$)</i>
Risques	12,5	7,3	9,2	9,1	9,1
Respect des exigences	16,3	18,1	14,6	16,1	16,1
Enjeux clients – capacité hydraulique	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5
Amélioration des actifs	18,2	23,5	22,1	22,1	22,1
<b>TOTAL</b>	<b>47,2</b>	<b>49,4</b>	<b>46,4</b>	<b>47,8</b>	<b>47,8</b>
TOTAL inflationné à 2 %/an	47,2	50,4	48,3	50,7	51,7

**Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du dépôt de son plan pluriannuel des coûts anticipés pour les prochaines années dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs.**